



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

Procès-verbal de la septième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue virtuellement (plateforme Microsoft TEAMS), le mardi 31 août 2021, à 19 h, sous la présidence de madame Marie-Eve Dufour.

**À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Marie-Eve Dufour, présidente  
M. Rafik Bourennani, vice-président  
M<sup>me</sup> Mélanie Crête, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Lyne Gaulin, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Mylène Gauthier, membre du conseil d'administration  
M. Francis Lévesque, membre du conseil d'administration  
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration  
M. Mathieu Ouellet, membre du conseil d'administration  
M. Robert Paquin, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Hélène Paradis, membre du conseil d'administration  
M. Alexy Vezeau, membre du conseil d'administration

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Jean-François Pressé, directeur général  
M<sup>me</sup> Geneviève Larche, participante sans droit de vote  
M<sup>me</sup> Nathalie Legault, secrétaire générale

**SONT EXCUSÉES :**

M<sup>me</sup> Marny Bell, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Pamela Trottier-Poirier, membre du conseil d'administration

**INVITÉS :**

M<sup>me</sup> Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Claudie Brière, directrice, Service des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives  
M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport  
M<sup>me</sup> Caroline Neveu, coordonnatrice en communications

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Marie-Eve Dufour, présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT
  - 4.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 15 juin 2021
    - 4.1.1. Suivi au procès-verbal



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

- 4.2. Dépôt - Attestation de conformité
5. POINTS DE DÉCISION
  - 5.1. Huis clos
    - 5.1.1. Remerciements à M. Alain Guillemette
  - 5.2. Retour aux délibérations publiques
  - 5.3. Désignation - Direction générale adjointe à temps partiel
  - 5.4. Formation d'un comité de sélection - Projet de réfection des parements extérieurs de la Polyvalente le Carrefour
  - 5.5. Désignation des membres du conseil - Comités de sélection
  - 5.6. Échange d'un terrain entre le CSSOB et la Ville de Val-d'Or
  - 5.7. Budget d'investissement 2021-2022 - Préapprobation des projets
  - 5.8. Protocole d'entente entre le CSSOB et le Centre jeunesse (report à la séance d'octobre)
6. POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION
  - 6.1. Rapport de la direction générale
  - 6.2. Rapport des comités
    - 6.2.1. Comité de gouvernance et d'éthique
    - 6.2.2. Comité de vérification
    - 6.2.3. Comité des ressources humaines
  - 6.3. Rentrée 2021-2022
    - 6.3.1. Accueil du personnel
    - 6.3.2. Mesures sanitaires
  - 6.4. Dénonciation d'intérêts 2021-2022
  - 6.5. Composition du conseil d'administration
    - 6.5.1. Vacances à combler
    - 6.5.2. Ajout de substituts pour les membres représentant le personnel
  - 6.6. Suivi - Projets d'agrandissement des écoles Sainte-Lucie et Sainte-Marie
7. QUESTIONS DIVERSES
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

### **ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

*Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.*

CA\_092-21-22

### **ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2021**

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2021 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

**Adoptée**



## **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

### **Structure administrative du personnel d'encadrement**

En réponse à la demande d'un membre du conseil au sujet de notre structure administrative, un document produit par le Ministère et présentant les indicateurs de gestion 2018-2019 est déposé.

### **Comité d'engagement vers la réussite**

Le processus de sélection des membres du comité est maintenant complété. Une annonce confirmant sa composition sera faite dans les prochains jours.

### **Circulation aux abords des écoles**

À la suite de la demande du comité de parents, Mme Imbeault informe le conseil de la formation d'un comité de travail regroupant des intervenants du Centre de services scolaire et des partenaires.

Les conseils d'établissement devaient nous transmettre les irritants à ce sujet. Nous avons fait un suivi avec les directions d'établissement concernées. Le cas échéant, nous pourrions aussi faire des suivis avec la municipalité concernée.

Mme Imbeault indique aussi qu'une campagne de sensibilisation est en préparation.

## **DÉPÔT - ATTESTATION DE CONFORMITÉ**

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.

## **POINTS DE DÉCISION**

### **HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration siège à huis clos.

*Il est 19 h 25.*

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

**RETOUR AUX DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES**

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration reprenne les délibérations publiques.

*Il est 20 h 05.*

**Adoptée**

**CA\_093-21-22**

**DÉSIGNATION - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE À TEMPS PARTIEL**

CONSIDÉRANT l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par le directeur général;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE madame Claudie Brière et monsieur Patrick Lortie soient nommés direction générale adjointe (à temps partiel), en partage de responsabilités, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022.

**Adoptée**

**CA\_094-21-22**

**FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - PROJET DE RÉFECTION DES PAREMENTS EXTÉRIEURS DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT le plan quinquennal d'immobilisations 2019-2024 du Centre de services scolaire déposé au ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'approbation du projet de réfection du parement extérieur de la Polyvalente Le Carrefour au budget d'investissement 2021-2022;

CONSIDÉRANT que l'évaluation des soumissionnaires pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie doit être effectuée par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que l'identité des membres du comité de sélection demeure confidentielle afin de les protéger de toute sollicitation.

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

QUE Nathalie Legault, secrétaire générale, agisse à titre de secrétaire de comité de sélection;

QUE le comité de sélection soit formé de trois membres :

- deux membres du personnel du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- un membre externe au Centre de services scolaire;

DE verser l'identité des membres du comité aux dossiers du Centre de services scolaire, sous pli confidentiel, afin de respecter les dispositions réglementaires et d'assurer l'intégrité du processus.

**Adoptée**

CA\_095-21-22

### **DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL - COMITÉS DE SÉLECTION**

CONSIDÉRANT qu'en certaines circonstances, un comité de sélection doit être formé afin de procéder à l'attribution d'un poste de gestionnaire ou de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT que la *Politique concernant la dotation du personnel* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois prévoit que, pour l'attribution d'un poste de gestionnaire, trois membres du conseil d'administration, dont la présidence, doivent faire partie du comité;

CONSIDÉRANT que ladite Politique prévoit que, pour l'attribution d'un poste de direction d'établissement, trois membres du conseil d'administration doivent faire partie du comité;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire souhaite que le processus de sélection soit le plus efficient possible;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les membres du conseil suivants soient désignés pour agir à titre de membre de comité de sélection prévu à la *Politique concernant la dotation du personnel* en fonction de leurs disponibilités :

- M. Robert Paquin
- M. Alexy Vezeau
- M. Francis Lévesque
- M. Rafik Bourennani
- Mme Mylène Gauthier
- Mme Marie-Eve Dufour

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

CA\_096-21-22

**ÉCHANGE D'UN TERRAIN ENTRE LE CSSOB ET LA VILLE DE VAL-D'OR**

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-d'Or est propriétaire d'une parcelle de terrain sur laquelle est située la cour de l'école intégrée d'Or-et-de-Champs, édifice Notre-Dame-du-Rosaire;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois souhaite faire l'acquisition de ladite parcelle de terrain;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Val-d'Or d'échanger cette ladite parcelle contre la parcelle de terrain appartenant au Centre de services scolaire où sont situés les terrains de tennis et le pavillon d'accueil appartenant à la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation ministérielle n'est pas nécessaire pour procéder à cet échange, car la parcelle de terrain que nous cédonns est évaluée à moins de 100 000 \$;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer l'entente présentée et tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

**Adoptée**

CA\_097-21-22

**BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021-2022 - PRÉAPPROBATION DES PROJETS**

CONSIDÉRANT la présentation des projets retenus en lien avec le budget d'investissements 2021-2022;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs*, tout octroi de contrat de 250 000 \$ et plus doit faire l'objet d'une autorisation du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la liste des projets retenus au budget d'investissements pour l'année 2021-2022;

D'AUTORISER le Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à procéder à la publication des appels d'offres publics pour la réalisation de ces projets;

D'AUTORISER le directeur général à octroyer les contrats à la suite de l'appel d'offres si les prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences ne dépassent pas de plus de 10 % de la valeur estimée des travaux.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

## **PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CSSOB ET LE CENTRE JEUNESSE (REPORT À LA SÉANCE D'OCTOBRE)**

Le sujet est reporté à la séance d'octobre 2021.

## **POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION**

### **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Jean-François Pressé, directeur général, prend quelques minutes pour partager sa vision pour le Centre de services scolaire.

Il souligne l'importance qu'il accorde à la cohérence, à la collaboration entre l'école, la famille et la communauté ainsi qu'à la mise en place de processus efficaces et efficaces.

Les cibles à atteindre sont ambitieuses et notre CSS est prêt à relever le défi. Notre plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sera réévalué cette année et il souhaite participer activement au processus et aura besoin de l'apport de tous, car il souhaite faire une différence pour nos élèves.

M. Pressé présente aussi un rapport de ses activités depuis son entrée en poste le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les comités n'ont pas tenu de rencontres.

### **RENTRÉE 2021-2022**

#### **Accueil du personnel**

Madame Caroline Neveu informe le conseil de la tenue d'une activité d'accueil du personnel le 24 août. Cette année, l'activité était virtuelle afin d'assurer le respect des consignes sanitaires.

#### **Mesures sanitaires**

Madame Geneviève Larche, coordonnatrice du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et de transport, présente les principales mesures sanitaires en place cette année en prévision de la rentrée.

Elle souligne notamment que :

- les élèves du primaire et du secondaire n'auront pas à porter le masque en classe.
- le port du masque en classe est demandé en formation professionnelle et en formation générale adulte.



- les élèves pourront de nouveau utiliser les réchauds et micro-ondes.
- les bibliothèques et laboratoires informatiques seront à nouveau accessibles.
- le passeport vaccinal sera requis pour les élèves de 13 ans et plus lors des activités parascolaires.

Elle assure que le Centre de services scolaire a du matériel en quantité suffisante pour assurer l'approvisionnement des écoles.

Le CSS participe à des rencontres régulières avec la santé publique régionale pour le suivi du dossier et un comité régional regroupant les centres de services scolaires verra le jour cette année pour partager les façons de faire.

### **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS 2021-2022**

Madame Nathalie Legault, secrétaire générale, remet un formulaire de dénonciation d'intérêts aux membres de conseil. Ce formulaire doit être renouvelé sur une base annuelle et elle invite les membres du conseil à le remplir et le retourner dès que possible.

### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Vacances à combler**

Madame Nathalie Legault, secrétaire générale, indique que certaines vacances au conseil seront à combler cet automne. En effet, nous avons reçu la démission d'un membre parent et un poste de représentant du personnel de soutien sont à combler. De plus, il est possible qu'un poste de représentant du personnel professionnel soit aussi à pourvoir.

Les processus de désignation pour les postes vacants auront lieu au cours du mois d'octobre, à la suite de la formation des conseils d'établissement et du comité de parents.

#### **Ajout de substituts pour les membres représentant le personnel**

Madame Nathalie Legault, secrétaire générale, informe le conseil que, conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, des substituts pour les membres représentant le personnel seront aussi désignés en octobre.

Elle précise que ces substituts pourront être appelés à terminer le mandat d'un membre du personnel qui doit quitter son siège au conseil.

### **SUIVI - PROJETS D'AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES SAINTE-LUCIE ET SAINTE-MARIE**

Monsieur Patrick Lortie, directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport, confirme au conseil que nos deux projets d'agrandissement ont été refusés.

Une révision de ces projets et une analyse des alternatives possibles seront effectuées avant de décider s'ils seront soumis à nouveau.



No de résolution  
ou annotation

7<sup>E</sup> SÉANCE

### QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit au point Questions diverses.

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.

Mme Marie-Eve Dufour  
Présidente

Mme Nathalie Legault  
Secrétaire générale